

## AVIS DE PUBLICITÉ

### APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

#### Autorisation d'occupation du Domaine Public

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt d'une personne privée qui a fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public **pour vendre des pâtés créoles, des sucreries et des bonbons gras.**

Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera l'emplacement à la personne privée qui a fait la demande.

<b>Publié le</b>	<b>25 novembre 2025</b>
<b>Date limite de remise des propositions</b>	<b>3 décembre 2025 à 12h00</b> Tout dossier déposé postérieurement à cette date <u>ne sera pas accepté.</u>
<b>Objet de l'occupation</b>	Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public <b>pour vendre des pâtés créoles, des sucreries et des bonbons gras.</b> Toute autre demande d'activités ne sera pas acceptée.
<b>Lieu</b>	
<b>Caractéristiques essentielles</b>	Superficie maximale : - 3 M X 3 M Matériel : Chapiteau ou parasol - pas de fixation au sol
<b>Type d'autorisation délivrée/durée</b>	L'autorisation se présentera sous la forme d'un arrêté d'occupation temporaire, qui prendra effet le 22 décembre 2025 et se terminera le 31 décembre 2025, à l'exception du dimanche 28 décembre 2025. <b>Sans possibilité de reconduction tacite.</b>

<b>Redevance minimale</b>	88,90 €/mois
<b>Conditions générales d'attribution</b>	<p>Les candidats doivent remettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessus.</p> <p>Les propositions comportent :</p> <p>Les pièces du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- K-bis ou carte Amexa de moins de 3 mois,</li> <li>- assurance responsabilité civile professionnelle,</li> <li>- justificatif d'adresse,</li> <li>- attestation d'hygiène,</li> <li>- copie de la carte d'identité du demandeur.</li> <li>- Descriptif du matériel installé sur le site et qualité esthétique du stand</li> <li>- Proposition de redevance domaniale</li> </ul> <p>Les propositions seront analysées au regard de la qualité esthétique du stand et de la proposition financière du candidat.</p>
<b>Dépôt des propositions</b>	<p>Le dossier ainsi constitué devra être déposé dans un pli fermé portant la mention «PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC pour la vente de pâtés créoles, de sucreries et de bonbons gras, contre récépissé ou envoyé par pli postal, à :</p> <p style="text-align: center;">Commune de Saint-Paul Direction de la Valorisation Economique et Touristique Service Gestion du Domaine Public et Réglementation CS 51015 97864 SAINT-PAUL Cedex</p>
<b>Service à contacter pour tous renseignements</b>	<p>Commune de Saint-Paul Direction de la Valorisation Économique et Touristique Service Gestion du Domaine Public et Réglementation CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex <b>M. Régis AURE / Mme ELISABETH Sabine</b> <b>Tél : 0262 45 90 69</b>  Courriels : <a href="mailto:regis.aure@mairie-saintpaul.fr"><u>regis.aure@mairie-saintpaul.fr</u></a> <a href="mailto:sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr"><u>sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr</u></a></p>